

DELIBERATION N° 2001/06-01 - COMPTE
ADMINISTRATIF 2000

Monsieur BOILEAU, rapporteur, présente le compte administratif à l'Assemblée.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

Investissement :

Dépenses : 16 225 917,54 F (1 473 625,18 euros)

Recettes : 3 384 276,45 F (515 929,62 euros)

Déficit d'investissement :

12 841 641,09 F (1 957 695,56 euros)

Fonctionnement :

Dépenses : 27 926 289,14 F (4 257 335,33 euros)

Recettes : 38 982 001,79 F (5 942 767,86 euros)

Excédent de fonctionnement :

11 055 712,65 F (1 685 432,53 euros)

Monsieur le Maire s'étant retiré, ne prend pas part au vote

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide par 24 voix pour et 3 abstentions, M. le Maire ne
prenant pas part au vote.

- d'approuver le compte administratif 2000 et de donner
quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.